CRET DE ROC
ECOQUARTIER DESJOYAUX

VISITE DESJOYAUX
Lundi 17/10/2014

SECTEUR DESJOYAUX

ZAC DESJOYAUX- PROGRAMME

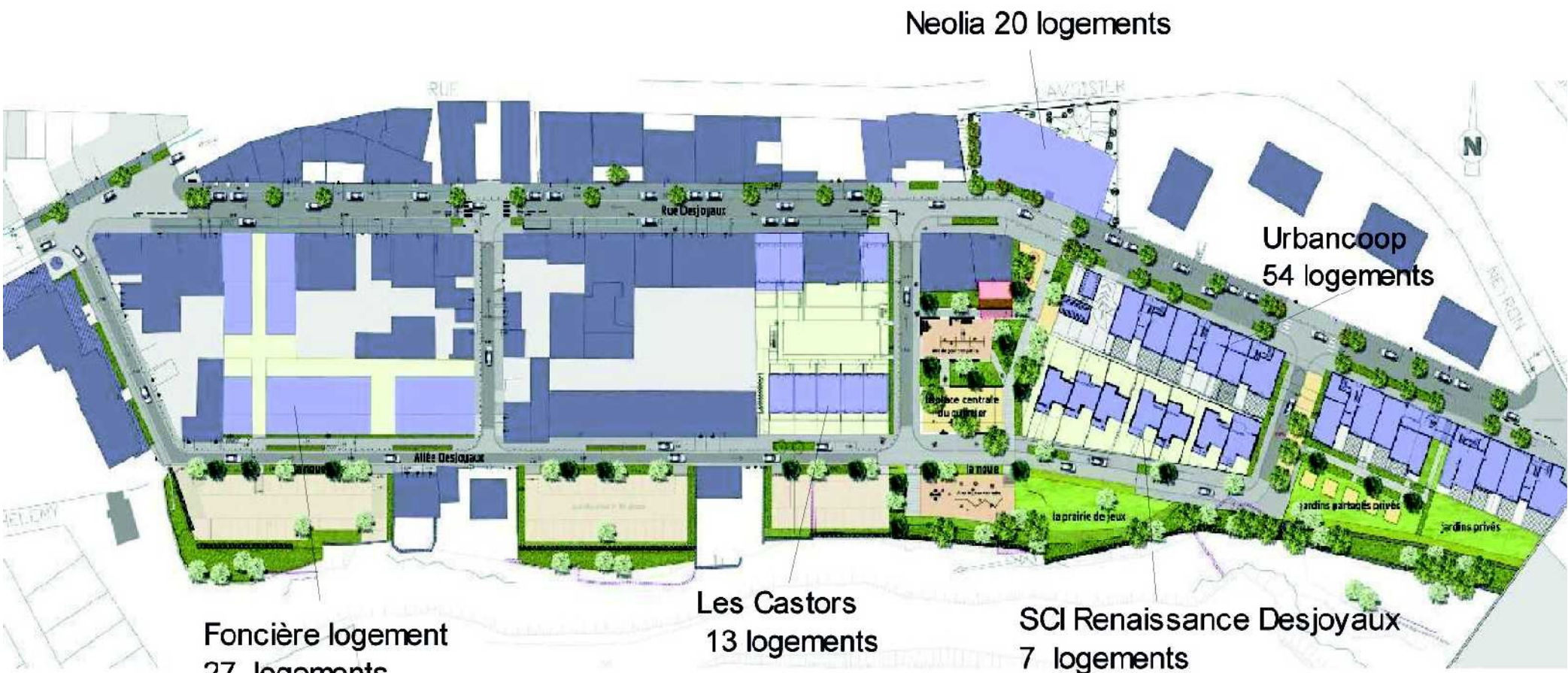

DESJOYAUX - AVANT

Ambiance nouveaux espaces publics T1 T2 ZAC DESJOYAUX

Ambiance nouveaux espaces publics T2 ZAC DESJOYAUX

FONCIERE LOGEMENT -XXL ARCHITECTES

Début chantier - novembre 2014

LES CASTORS – JP GENEVOIS ARCHITECTE

Début chantier octobre 2014

SCI Desjoyaux XXL Architectes

Début chantier

décembre 2014

ZAC Desjoyaux

Les petits collectifs

Urbancoop - XXL architectes

SCHEMA DE PRINCIPE DEVELOPPEMENT DURABLE

GLOBAL

* Une ville pionnière sur ce champ (2006 – création de la ZAC, Desjoyaux est baptisée Ecoquartier dès alors), les objectifs de DD très tôt affichés pour la ZAC Desjoyaux assortis de nombreuses candidatures sur le champ du développement durable depuis lors et une ville lauréate du prix de la Biennale de l'Habitat Durable Grenoble 2010 ;

* une ZAC de 3,5 ha au sein d'un quartier ancien de centre-ville en renouvellement urbain (partenariat ANRU)

* Une régénération d'un site mixte à l'origine (activités et habitat) en un quartier résidentiel de qualité : le premier Ecoquartier de Saint Etienne.

HABITAT

→Le principe constructif est de favoriser les meilleures expositions (la ZAC est située en secteur nord) afin de favoriser la qualité intrinsèque de chaque logement (logements traversants, luminosité, ...) et de limiter naturellement les consommations énergétiques (performances sur l'isolation, ventilation, modes de chauffage, matériaux,...) ; sobriété énergétique systématiquement recherchée dans toutes les constructions.

Une programmation raisonnée d'habitat individuel et intermédiaire ou de petits collectifs

Une opération exemplaire : les Castors (société coopérative, habitat participatif – locaux communs partagés comme buanderie salle de réunion ateliers, - et bâtiments à très basse énergie. = consommation énergie primaire <55kwh/m2 :an et un besoin de 13kwh :m2 :an pour le chauffage.

NB : l'habitat « passif » est un habitat qui assure un confort aussi bien l'été que l'hiver avec des besoins de chauffage inférieurs à 15kwh/m2/an et une consommation globale pour le chauffage, l'eau chaude, la ventilation et l'ensemble des équipements de moins de 120kwh/m2/an (référentiel)

Par ailleurs, le stationnement est systématiquement distinct du logement afin d'occuper le pied de colline tout en aménageant le site paysager et en limitant les coûts de construction (pas ou peu de terrassement ce qui minimise les travaux de dé-pollution également).

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

* Cascade végétale de la colline Desjoyaux jusqu'à la rue DesJoyaux, aménagements paysagers de grande qualité : noues paysagères avec essences endogènes très bien adaptées, entretien facile,... ;

* Déplacements modes doux ; zone « 20 » (zone de partage tous modes de déplacements confondus), réalisation d 'une passerelle piétonne reliant Desjoyaux à Châteaucreux, mise en œuvre d'une bande cyclable, mise à sens unique des voiries afin de favoriser uniquement les accès résidentiels et limiter la vitesse de circulation sur l'ensemble de la zone, ce faisant favoriser des usages partagés de l'espace public et le lien social entre les habitants et les usagers ; accroître les accès aux équipements (commerces, marché, équipements d'enseignements supérieur, sportifs et de loisirs Plaine Achille,...)

* Gestion naturelle de l'eau (noues paysagères, gabions,...)

* Filières courtes promues : ex gabions (montés sur place avec fourniture de matériau issu de carrières locales)

SOCIAL

Le processus de fabrication de la ZAC fait la part belle à la participation citoyenne

au delà de la concertation institutionnelle très active dans ce quartier depuis l'origine du Grand Projet de Ville et durant la phase ANRU1

la mise en œuvre d'une concertation spécifique : concertation sur la conception des espaces publics avec et pour les habitants actuels et futurs (balades urbaines, travail sur cartes,...) poursuivie par des relations fréquentes habitants / équipe projet,

une communication concertation permanente sur le sujet (liens aux écoles, collège, lycée Mimard, milieux universitaires, chercheurs...

la promotion d'un jardin partagé dans la ZAC Desjoyaux dès les premières démolitions réalisées afin de gérer l'attente par un cadre de vie traité et occupé (sécurité) ; une expression contemporaine de la tradition des jardins à St Etienne ; dans un processus d'ensemble conduit sur le quartier du Crêt de roc; bacs à compost collectifs

ECONOMIE

L'économie :

Général : le cadre ANRU et la ZAC génèrent de l'activité économique (chantiers d'aménagement et de construction) ; clause d'insertion par l'économique dans les marchés de travaux généralisée à l'ensemble des marchés publics de travaux des quartiers ANRU.

L'inexistence de commerces ou d'activités dans la programmation de la ZAC est largement compensée par la mise ne œuvre de déplacements appropriés connectant la zone aux commerces, activités scolaires sportives culturelles et de loisirs.

ECOQUARTIER

- Environnement général
  - Agenda 21, plan climat énergie et plan bruit sont pilotés par l'agglomération et se déclinent à l'échelle communale par :
    - Actions relevant du DD : constructions et rénovations HQE des bâtiments municipaux, promotion d'une filière bois locale, plan de désherbage « 0 risque phytosanitaire », clause insertion dans les marchés publics etc...
    - Cellule opérationnelle – Mission Développement durable (audits divers et propositions – impulsions, grâce aussi à) la Commission Développement durable)
    - Appuis de Rhônalpes Energie Environnement (RAEE – BE spécialisé en environnement et développement durable) et démarches d' AEU systématisées (Approche Environnementale de l'Urbanisme) au niveau des professionnels de l'aménagement
- Labels Développement Durable
    - St Etienne a reçu en 2011 et 2013 le label Rubans du développement durable
    - Participation à l'appel à projets en 2009 Concours Ecoquartier
    - 2ème prix de la Biennale de l'habitat Durable Grenoble 2010